



## Psychologue clinicien ou orthopédagogue pour les Services médicaux en prisons (m/v/x)

Vous êtes passionné par la psychologie ou orthopédagogie clinique ? Le milieu carcéral et les problématiques des addictions vous passionne et vous êtes désireux de mettre vos compétences au service du SPF Santé publique et du SPF Justice?

Dans le cadre de la réforme des soins de santé en prison, diverses initiatives ont été prises sous la forme de projets. Le renforcement des Services Soins de Santé pénitentiaire ('services médicaux') via l'engagement de psychologues/orthopédagogues cliniciens supplémentaires en est un.

Par ce renfort, nous voulons renforcer la politique en matière de santé mentale en prison, avec une attention spécifique pour les addictions. En effet, les soins cliniques de santé mentale pour les détenus doivent être équivalents à ceux octroyés dans la société libre.

En tant que psychologue clinicien ou orthopédagogue, vous serez engagé par le SPF Santé Publique et travaillerez au sein du service médical d'une prison.

Vos missions seront (a) le screening et l'anamnèse des troubles de santé mentale chez les détenus et (b) la prise en charge psychologique de ce groupe cible. Vous offrez des soins orientés vers le client et vous travaillez avec des partenaires internes et externes. Vous avez une attention particulière pour les problématiques liées aux addictions.

Dans ce contexte et en collaboration directe avec le service médical de la prison, vous êtes plus particulièrement amené à :

- Assurer l'anamnèse des patients détenus en utilisant des outils de screening standardisés,
- Offrir un trajet psychothérapeutique bref des patients également sous l'angle des soins médocolégaux et avec une attention spécifique pour les personnes avec une problématique liée à l'alcool, les drogues illégales et les substances psychoactives ;
- Intervenir dans des situations de crise. Vous contribuez à stabiliser et/ou promouvoir le bien-être psychologique des clients et des patients.
- Soutenir les prestataires de soins de santé et le personnel concerné de la prison pour assurer des soins de santé de qualité et efficaces.
- Suivre l'évolution scientifique et organisationnelle dans le domaine des soins de santé mentale, hors prison, apporter des idées créatives et innovantes avec des propositions concrètes pour leur mise en œuvre ;
- Etablir de bonnes relations avec le service médical de la prison et les organisations externes à la prison et initier/maintenir une collaboration avec le projet pilote « modèle de prise en charge (des drogues) des personnes en détention ».

## COMPETENCES

**Une bonne motivation est très importante.**

### Compétences comportementales

- **Assimiler de l'information** : vous établissez des liens entre diverses données, concevez des alternatives et tirez des conclusions adéquates.
- **Résoudre des problèmes**: vous traitez et résolvez les problèmes de manière autonome, vous cherchez des alternatives et le mettez en œuvre les solutions.
- **Travailler en équipe** : vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées et en contribuant à un bon fonctionnement du service
- **Agir de manière orientée service**: vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, en leur fournissant un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs.

### Compétences techniques

**Vous disposez d'une bonne connaissance ainsi que d'une bonne compréhension du processus diagnostique et des méthodes de traitement des psychopathologies.**

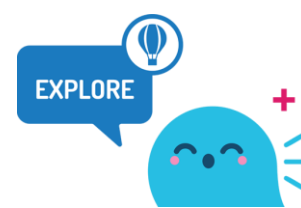
### Atouts

- Vous possédez une expérience clinique et/ou thérapeutique ainsi qu'une formation thérapeutique. Vous avez une affinité pour le groupe cible des personnes avec une problématique d'alcool, de consommation de drogues illégales et de substances psychoactives.
- Vous avez des connaissances en langues étrangères (compte-tenu de la diversité culturelle dans les établissements pénitentiaires).

## EMPLOYEUR

Il y a 14 fonctions à pourvoir (8 postes néerlandophones et 6 postes francophones) auprès du SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement, Avenue de Galilée 5/2, 1210 Bruxelles avec **un emploi** soit à la **prison** de Lantin, de Leuze, de Jamioulx, d'Andenne ou de Haren ( ou au sein d'une prison néerlandophone pour les candidats néerlandophones).

Il s'agit d'une convention avec le SPF Santé publique mais vous travaillerez au sein du service médical d'une prison. Ce service dépend du Direction général Soins de santé pénitentiaire (DG EPI) du SPF Justice, chargé de l'organisation et de la coordination de



la prise en charge somatique et mentale des détenus. Dans chaque établissement pénitentiaire, les soins somatiques et de santé mentale sont assurés par le service médical, y compris en assistant le(s) médecin(s) de l'établissement pour la ou les consultations quotidiennes. **Le psychologue est actif au sein du Service Soins de Santé de la prison et est supervisé par le médecin coordinateur.**

Une particularité de la mission est d'organiser les soins de santé en tenant compte du contexte du milieu carcéral.

Les psychologues et orthopédagogues travaillent au service du SPF Santé Publique. Il y aura donc des interventions régulières et des entretiens organisés au SPF Santé Publique pour tous les psychologues et orthopédagogues engagés pour ce projet. L'objectif est de partager les connaissances mais aussi de discuter des éventuels problèmes dans les prisons et de chercher des solutions.

### **Missions et valeurs du SPF Santé Publique**

Avec l'ambition de protéger et d'améliorer la santé des citoyens, notre SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement, entend être le promoteur belge du principe « One World, One Health », en mettant la santé et toutes ses composantes au centre de nos préoccupations et de nos missions, autant la santé humaine, la santé de la planète, la santé animale et des végétaux que l'alimentation.

Nous nous positionnons comme un département d'appui stratégique transversal « Health and Environment in all policies », qui promeut l'unité et la cohérence de nos politiques. Nous privilégions une approche holistique de la santé (santé humaine, santé de la planète, santé animale et végétale) avec l'amélioration de la santé humaine comme objectif final.

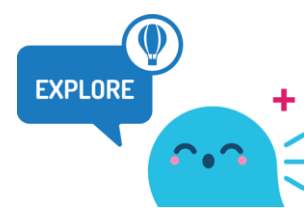
Pour y parvenir, le SPF se veut une organisation responsable, cohérente, apprenante et créative qui s'appuie sur des collaborateurs compétents et autonomes qui ont le sens des responsabilités et qui développent leur expertise et leurs talents.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **Diplôme requis à la date limite d'inscription :**

- Diplômes de base du 2e cycle (ex : licencié, master, ingénieur) reconnus et délivrés par les universités belges et les établissements d'enseignement supérieur de type long, après au moins 4 ans d'études ou par un jury de l'Etat ou de l'une des Communautés. Le diplôme remplit les conditions reprises dans la loi coordonnée du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé pour exercer la psychologie clinique et l'orthopédagogie clinique.

Vous pouvez également participer si vous possédez un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.



**ATTENTION !** Vous devez disposer d'un visa et d'un agrément en tant que psychologue clinicien ou orthopédagogue clinique.

La demande de ce visa ET de cet agrément doit impérativement avoir été introduite au plus tard à la date limite d'inscription pour cette procédure (pour le 7 avril au plus tard). La copie de ces documents sera exigée au moment de l'entrée en fonction.

Si vous êtes en possession de votre visa et de votre agrément en tant que psychologue clinicien/ orthopédagogue clinique, veuillez nous transmettre la copie des documents précités par E-mail à l'adresse électronique suivante: [selection@health.fgov.be](mailto:selection@health.fgov.be), en mentionnant "Psychologue/ orthopédagogue " en objet de l'E-mail, et ce au plus tard pour la date limite d'inscription (le 7 avril 2023), faute de quoi il ne sera pas tenu compte de votre candidature pour la suite de cette procédure de sélection.

Si vous avez introduit votre demande de visa et d'agrément en tant que psychologue clinicien/orthopédagogue clinique pour la date limite du 7 avril 2023 mais n'êtes pas encore en possession de ces documents: veuillez nous transmettre, par E-mail, la copie de l'accusé de réception de votre demande de visa ET d'agrément auprès de l'instance compétente, à l'adresse électronique suivante: [selection@health.fgov.be](mailto:selection@health.fgov.be), en mentionnant "Psychologue/orthopédagogue" en objet de l'E-mail, et ce au plus tard pour la date limite d'inscription (le 7 avril 2023), faute de quoi il ne sera pas tenu compte de votre candidature pour la suite de cette procédure de sélection.

Attention! Il s'agit d'un contrat d'insertion pour les jeunes de moins de 26 ans. Vous ne pouvez donc participer que si vous avez moins de 26 ans.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

- Vous serez recruté(e) en tant qu'agent contractuel avec un contrat de niveau débutant (contrat d'un an avec possibilité de prolongation) au niveau A1 avec l'échelle de salaires correspondante (NA11).
- Salaire minimum de départ : 43 757,81 euros (salaire annuel brut, déjà adapté à l'indice actuel, indemnités réglementaires non comprises). Via le simulateur de salaire, vous pouvez calculer votre salaire brut et net en répondant à quelques questions.
- Votre lieu de travail : au sein d'une des prisons mentionnées
- Votre régime de travail est à temps plein (38h/semaine).

## Avantages

- possibilité d'avoir une prime de bilinguisme (Haren uniquement)
- offre de formation étendue (à suivre pendant les heures de travail)
- une assurance hospitalisation avantageuse
- trajet gratuit en transports en commun
- avantages et offres intéressantes via la carte Fed+
- possibilité d'une indemnité vélo
- 26 jours de congé par an + fermeture entre Noël et le Nouvel An
- horaires de travail coulissants et flexibles dans une semaine de 38 heures



- possibilité de prendre des heures supplémentaires en récupération

## PROCEDURE DE SELECTION

Si vous remplissez les conditions de participation (avoir moins de 26 ans et posséder le diplôme de master requis, le visa et l'agrément), vous pourrez être invité à un entretien sur la base de votre lettre de motivation et de votre CV.

Les **entretiens de sélection** auront lieu la 2<sup>e</sup> moitié d'avril 2023 (dans les bâtiments du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement à Bruxelles). L'entretien permet d'évaluer si vos compétences comportementales et techniques (voir la section "Compétences") correspondent aux exigences du poste. Des questions vous seront également posées sur votre motivation, vos intérêts et votre goût pour le domaine.

Vous réussissez si vous obtenez au moins 50/100.

**Avez-vous des questions sur le contenu de la fonction ?** Prenez contact avec Katia Huard ([katia.huard@health.fgov.be](mailto:katia.huard@health.fgov.be)) - Tél : 02/524.86.14

**Vous avez des questions sur la procédure de sélection? Prenez contact avec:**

Francis Vyncke – Responsable de la sélection

([francis.vyncke@health.fgov.be](mailto:francis.vyncke@health.fgov.be)) - Tél : 02/524 93 04

## SOLLICITER

**Vous êtes intéressé (e) par cette fonction ?**

Envoyez votre **CV, votre lettre de motivation et une copie de votre diplôme au plus tard le 7 avril 2023** à l'adresse suivante : [selection@health.fgov.be](mailto:selection@health.fgov.be)

